



## MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

### **Projet pilote retenu dans le cadre de l'appel à projets "Accompagnement à l'autonomie en santé"**

- arrêté du 28 novembre 2016, en application de l'article 92 -

#### **ILE DE FRANCE**

**Titre du projet** : Empowerment en santé sexuelle et réduction des vulnérabilités socio-sanitaire chez les migrants originaires d'Afrique Subsaharienne en ile de France

**Structure porteuse** : ARCAT

#### **Contexte et public visé :**

Dans un contexte paradoxal où l'offre sanitaire et médico-sociale est abondante mais où les obstacles aux droits et à la promotion de la santé sont puissants, le présent projet pilote propose un programme structuré d'interventions dans le domaine de la santé sexuelle en direction des migrants d'Afrique subsaharienne sur le territoire du nord-est de Paris et du sud de la Seine Saint Denis.

Il s'agit d'un programme multi-niveaux qui cible des déterminants de santé au sein de chacun des grands champs des déterminants sociaux de santé tels que définis par l'OMS<sup>1</sup> (caractéristiques individuelles, milieux de vie, systèmes, contexte global) afin d'augmenter les capacités et les possibilités des personnes, compte tenu de leur environnement, à faire des choix favorables à leur santé sexuelle.

#### **Objectif général :**

Renforcer la capacité des individus et des populations à faire des choix favorables à leur santé et à préserver leur santé sexuelle dans un environnement amélioré, par l'implication communautaire, la médiation en santé et l'accompagnement global.

#### **Objectifs opérationnels :**

- Aider à repérer, comprendre et utiliser l'information et les ressources en prévention primaire, secondaire et tertiaire (organisation du système de santé, facteurs de risque / surexposition, ressources disponibles, outils de prévention, paradigme de prévention combinée).

---

<sup>1</sup> [http://www.who.int/social\\_determinants/thecommission/finalreport/fr/](http://www.who.int/social_determinants/thecommission/finalreport/fr/)

- Renforcer les individus face à l'ébranlement imposé par la migration, l'absence ou la difficulté d'accès aux droits et aux besoins fondamentaux, les discours xénophobes et racistes, les pratiques discriminatoires.
- Valoriser les compétences en santé existantes et les savoirs issus de l'expérience.
- Repérer les vulnérabilités spécifiques et accompagner vers et dans le système de santé.
- Accélérer l'accès à l'assurance maladie et l'ouverture des droits sociaux.
- Former des pairs relais.
- Réduire les ruptures dans le parcours de santé.

### **Méthodes d'intervention :**

- Une équipe mobile santé paritaire composée de médiateurs de santé et de professionnels médicaux ou paramédicaux, interventions brèves par entretien motivationnel, outil d'auto-analyse de ses propres forces et compétences dans sa capacité à faire des choix favorables à sa santé et à négocier avec autrui pour se préserver, repérage des vulnérabilités spécifiques et orientation / accompagnement vers le système de soins par médiateur santé pair.
- Un travail de mobilisation communautaire sur les lieux de vie et la formation de pairs relais dans une perspective interculturelle.
- Plateforme d'accompagnement socio-sanitaire pluridisciplinaire orientée vers le rétablissement du pouvoir d'agir.

### **Méthodes d'évaluation :**

- La faisabilité et l'acceptabilité des interventions proposées seront étudiées par observation participante et entretiens auprès des professionnels de santé, des médiateurs communautaires et des publics. Analyse des processus et fonctions clés de l'intervention afin de transcrire de façon standardisée les différents éléments du programme au moyen de l'outil ASTAIRE.
- L'impact de l'intervention sera mesuré par une série d'indicateurs d'empowerment (création d'un outil de mesure de l'empowerment au niveau individuel et communautaire) ; de satisfaction des besoins en santé sexuelle en termes d'activités des services participants et d'utilisation par les publics cibles ; de réduction des risques sexuels ; d'amélioration de l'état de santé perçu et de la qualité de vie ; des coûts en santé.